

ACTEUR  
PUBLIC DES  
ÉNERGIES



# L'énergie : l'enjeu du XXI<sup>ème</sup> siècle

---

**La transition énergétique est désormais au cœur de nos problématiques économiques, sociétales et environnementales.**

**Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 se mobilise et accompagne les collectivités dans leurs démarches pour développer les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et réduire les consommations d'énergie.**

## MOBILITE ELECTRIQUE

Les véhicules électriques diminuent les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie fossile. Le SDE35 s'implique pour lutter contre le réchauffement climatique au travers d'un déploiement intelligent et cohérent de bornes de recharge pour véhicules électriques en Ille-et-Vilaine.

## MAITRISE DE LA DEMANDE EN ELECTRICITE SUR LES RESEAUX

Le SDE35 expérimente des solutions techniques et comportementales vertueuses d'un point de vue économique et énergétique qui permettent de résoudre des chutes de tension sans recourir à un renforcement de réseau.

## SMART GRIDS

Avec la Région Bretagne, les syndicats d'énergie, RTE, ERDF, et de nombreux partenaires privés, le SDE35 se mobilise pour faire avancer la recherche et le développement des technologies qui permettent de piloter intelligemment les réseaux pour ajuster la production et la consommation d'énergie.



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SDE35 contribue aux efforts demandés pour porter à 32% la part des énergies renouvelables dans notre consommation finale d'énergie en 2030. Dans une région qui ne produit que 10% de l'énergie qu'elle consomme, notre syndicat envisage de créer une SEM pour soutenir les projets locaux dans ce domaine.

## ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIES

La fin des tarifs réglementés de fourniture de gaz et d'électricité a amené le SDE35 à coordonner des groupements d'achats d'énergie permettant aux collectivités adhérentes d'obtenir les meilleurs prix et services dans le respect des règles de la commande publique.

## COLLECTE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le SDE35 propose aux collectivités de collecter et valoriser leurs CEE, en particulier ceux liés à la rénovation de l'éclairage public.



# Le service public de l'électricité

---

**Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension, le SDE35 organise, en lieu et place de ses collectivités membres, le service public de la distribution d'électricité.**

## UN SERVICE PUBLIC CONCEDE

L'exploitation et le développement de réseaux électriques sont concédés par le SDE35 à ERDF. Le syndicat :

- Contrôle la bonne exécution de la mission de service public déléguée ;
- Défend et représente les intérêts des usagers ;
- Régle les différends relatifs à la fourniture d'électricité.



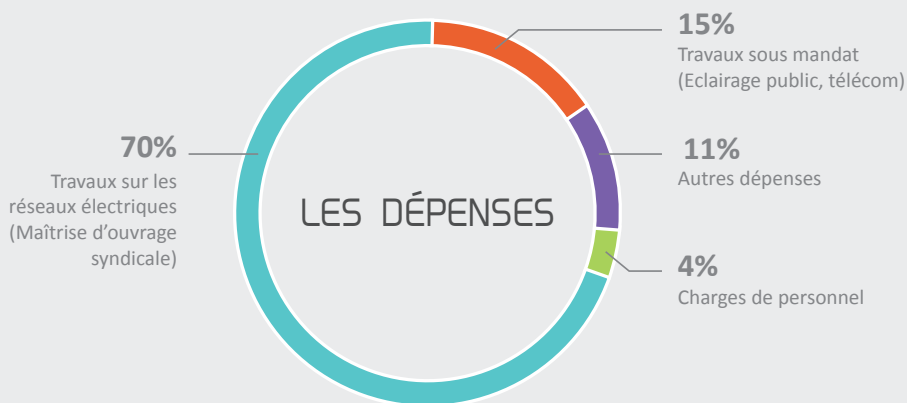
Chantier d'enfouissement d'un réseau électrique

## LA MAITRISE D'OUVRAGE SYNDICALE

- Modernisation des réseaux électriques pour le compte des communes rurales (renforcements, extensions, sécurisations) ;
- Dissimulation des réseaux pour toutes les communes ;
- À la demande, le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux et installations d'éclairage public ou de télécommunications, de bornes de recharge pour véhicules électriques, de gaz, de chaleur...

# L'investissement : une priorité pour le syndicat

Avec environ 40 millions d'euros investis annuellement dans les réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications, le SDE35 participe directement au dynamisme économique, au développement et à l'aménagement du territoire départemental.



**90%**

Part des dépenses moyennes annuelles consacrées par le SDE35 à l'investissement pour la modernisation des réseaux et le maintien de la qualité de l'énergie distribuée.



# Territoires solidaires

---

Le SDE35 est un outil de proximité qui garantit la cohésion et la solidarité entre les territoires grâce à une optimisation des besoins et une mutualisation des moyens.

## MUTUALISATION

- La mutualisation des moyens et des compétences favorise l'expertise technique et l'efficacité dans la mise en œuvre de services publics essentiels à l'aménagement des territoires.
- La mutualisation des moyens financiers à l'échelle départementale permet au SDE35 d'optimiser les dépenses publiques au bénéfice des collectivités.



## PROXIMITE

- Chaque commune participe aux travaux du syndicat et désigne au moins un représentant pour siéger au sein des instances syndicales.
- Nos agents accompagnent, conseillent et soutiennent au quotidien les collectivités dans leurs projets d'aménagement.
- Ils assurent l'interface avec les entreprises prestataires, les communes et les concessionnaires et veillent à la bonne exécution des ouvrages.



**Didier Nouyou**, Président du SDE35

# La gouvernance

Le SDE35 est un syndicat mixte pour l'ensemble des communes de l'Ille-et-Vilaine, la métropole Rennaise et, à la carte, pour les EPCI du département. Il est administré par un comité syndical composé de représentants d'élus locaux.

- **1 Président**

- **Des vice-présidents**

Christophe Martins, Jean-Claude Béline,  
Daniel Guillotin, Jean-Luc Dupuy,  
Patrick Saultier, Loïc Godet.

- **18 délégués des communes**

- **13 délégués de la Métropole**

- **7 délégués des EPCI  
(au maximum)**



Bureau



Comité syndical



Délégués communaux

**313 délégués communaux**  
réunis en 7 collèges électoraux  
(par pays)



Délégués de Rennes  
Métropole

**13 délégués  
de Rennes Métropole**



Délégués des EPCI

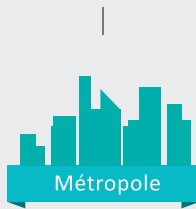
**1 délégué par EPCI**  
membre réunis en 7 collèges  
électoraux (par pays)



Commune

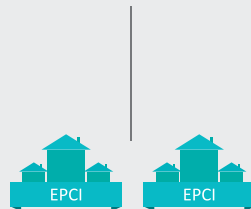
Commune Commune

**310 communes  
d'Ille-et-Vilaine**



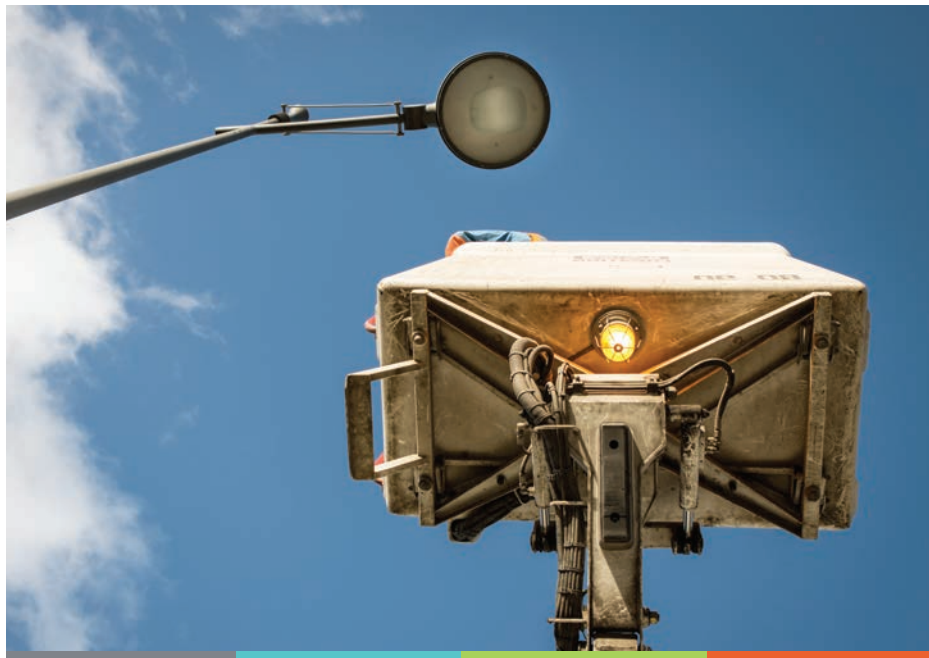
Métropole

**Rennes Métropole**



EPCI EPCI

**Les EPCI**  
qui adhèrent au moins à une  
compétence optionnelle



Réseaux électriques  
Éclairage public  
Communications électroniques  
Transition énergétique  
Maîtrise de la demande en électricité  
Électromobilité  
Énergies renouvelables

Retrouvez-nous sur notre site [www.sde35.fr](http://www.sde35.fr)

Le SDE22, le SDEF, Morbihan Energies et le SDE35  
sont membres du Pôle Energie Bretagne (PEBreizh).



Syndicat Départemental d'Énergie 35  
Village des Collectivités d'Ille-et-Vilaine  
1 avenue de Tizé - CS 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX  
Tél. 02 99 23 15 55 - Télécopie 02 99 23 18 72 - [sde35@sde35.fr](mailto:sde35@sde35.fr)

